



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



Projet ECO'ALP2050 - n° 21563

Marché de service -Consultation

Conduite d'une étude prospective **(lot unique)**

Date et heure limite de remise des offres :

Le mercredi 25 février 2026 à 17h00

Publication de la consultation :

www.cen-haute-savoie.org

MAITRE D'OUVRAGE
ASTERS – CEN HAUTE-SAVOIE

Sommaire

1.	Contexte : le projet ECO'ALP 2050	3
2.	Objectifs.....	4
3.	Contenu et déroulé de la mission	4
3.1.	Contenu de la mission.....	4
3.2.	Périmètre géographique de la mission.....	5
3.3.	Calendrier de la mission.....	5
3.4.	Livrables	6
4.	Suivi et animation de l'étude	6
5.	Compétences requises.....	6
6.	Maîtrise d'ouvrage.....	6
7.	Procédure	7
7.1.	Déroulement de la consultation	7
7.2.	Modalités de candidature.....	7
7.3.	Jugement des offres et attribution du marché	7
7.4.	Prix du marché et rémunération.....	8
8.	Contacts / précisions.....	8

1. Contexte : le projet ECO'ALP 2050

Des deux côtés des Alpes, les prairies alpines et subalpines sont soumises à des pressions grandissantes, liées à des dynamiques écologiques et socio-économiques (changement climatique, déprise agricole, surfréquentation touristique...) menaçant des habitats d'intérêt communautaire, souvent liés au maintien des pratiques pastorales, qui assurent des services écosystémiques fondamentaux : biodiversité, régulation hydrologique, fertilité des sols, stockage du carbone...

Le projet ECO ALP 2050 vise à renforcer la gestion durable des écosystèmes d'alpages dans la zone transfrontalière des Alpes du Nord. Son objectif principal est de concilier la préservation de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et le maintien des pratiques pastorales traditionnelles.

Le projet est structuré en 4 axes (workpackages ou WP). Ses objectifs spécifiques comprennent :

- de la communication et la sensibilisation du grand public, des scolaires et des acteurs professionnels aux enjeux environnementaux liés aux écosystèmes d'altitude (WP1) ;
- le développement et l'expérimentation d'innovations méthodologiques et technologiques pour une gestion durable des pâturages (WP2) ;
- la restauration et la préservation des habitats et des écosystèmes d'altitude dégradés (WP3) ;
- l'élaboration d'une gouvernance partagée et de stratégies durables adaptées aux défis globaux pour la gestion des écosystèmes d'altitude (WP4).

Le projet rassemble des partenaires représentatifs de diverses catégories : une autorité régionale (Région autonome Vallée d'Aoste), quatre responsables d'aires protégées, deux centres de formation, dont un est aussi un centre de recherche reconnu. Les activités du projet couvriront principalement les zones transfrontalières des Alpes du Nord, notamment des parcs (Parc National de la Vanoise, Parc Naturel Mont Avic), des zones Natura 2000 et des espaces pastoraux de Savoie, Haute Savoie et Vallée d'Aoste.

La présente étude s'inscrit dans la définition de stratégies transfrontalières durables de gestion des écosystèmes d'alpages qui comprend :

- la mise en réseau des partenaires et la structuration de méthodologies existantes, en mettant en valeur des résultats issus de projets antérieurs, notamment européens ;
- une étude prospective à long terme (25 ans), objet de la présente consultation ;
- une stratégie décennale (2028-2037) pour la gestion intégrée des écosystèmes d'alpage, basée sur l'étude des services rendus par les écosystèmes d'alpages et une étude-bilan des mesures agroenvironnementales conduites sur la zone du projet ;
- une planification opérationnelle sur 5 ans à travers un premier plan d'actions 2028-2032.

2. Objectifs

L'étude vise trois principaux objectifs complémentaires :

- Un objectif de **réflexion stratégique** : à travers la réalisation d'un diagnostic prospectif et l'élaboration de scénarios, engager une réflexion sur l'avenir des écosystèmes d'alpages ;
- Un objectif **d'aide à la décision** : en regardant à horizon 2050, faciliter la prise de décision dès aujourd'hui pour résister aux chocs et anticiper les grandes tendances ;
- Un objectif **d'opérationnalisation** : sur la base de la vision qui se dégagera de l'exercice prospectif (scénario du « sentier des alpages 2050 »), il s'agira d'élaborer une stratégie à 10 ans ainsi qu'un premier plan d'actions à 5 ou 6 ans.

3. Contenu et déroulé de la mission

3.1. Contenu de la mission

L'étude est prévue pour se dérouler en 3 phases complémentaires :

- Phase 1 : diagnostic prospectif ;
- Phase 2 : élaboration de scénarios ;
- Phase 3 : scénario préférentiel dit « sentier des alpages 2050 ».

Phase 1 : Diagnostic prospectif

Il s'agira dans cette phase de donner les clés de compréhension des enjeux et du territoire à travers :

- Un **recueil de différentes données et indicateurs actualisés** permettant, à travers une analyse des croisements de données, de faire ressortir des enjeux à prendre en compte dans le diagnostic prospectif (changement climatique, pastoralisme, tourisme...)
- Un **diagnostic prospectif**, permettant de distinguer différentes thématiques prioritaires pour l'avenir, des facteurs de changement (tendances actuelles, signaux faibles de tendances à venir...), des hypothèses d'évolution.

Pour ce faire, le prestataire sera chargé :

- De réaliser une **analyse bibliographique** de travaux prospectifs déjà conduits sur des thématiques similaires et dans des géographies comparables (Alpes, Pyrénées...)
- D'organiser et de conduire des **réunions thématiques et des entretiens** (de visu ou par visio-conférence) avec des acteurs clés afin de recueillir des données dans différents domaines (climat, pastoralisme, tourisme...) ;
- D'organiser et d'animer un **atelier de travail** regroupant les partenaires du projet ainsi que différents acteurs (élus, chercheurs, gestionnaires d'espaces naturels, acteurs pastoraux...) pour détecter les signaux faibles et confirmer/infirmier les grandes tendances issues des phases bibliographiques et de dialogue avec des experts.
- De dégager les **principales tendances** à l'œuvre et pouvant avoir une influence forte sur les écosystèmes d'alpages d'ici à 2050.

Phase 2 : Élaboration des scénarios

Une fois le diagnostic prospectif constitué, cette seconde étape vise à élaborer des scénarios prospectifs visant des futurs possibles. Le prestataire aura en charge :

- De **proposer 4 scénarios** pour l'évolution des écosystèmes d'alpages à horizon 2050 ;
- De **mettre ces scénarios en récit** et d'en proposer une **synthèse rédactionnelle** (ex : description sur une page en présentant pour chaque scénario le titre, les principaux partis-pris scénaristiques, les grandes orientations, la ou les notions clés...)
- D'**animer la mise en débat des scénarios** dans le cadre d'un second atelier regroupant les acteurs invités au premier atelier relatif au diagnostic prospectif.

Phase 3 : scénario « chemin des alpages 2050 »

Dans cette étape le prestataire aura en charge :

- Sur la base des débats animés en phase 2, d'accompagner les partenaires du projet dans l'identification d'un « **chemin des alpages 2050** », c'est-à-dire un scénario proposant une trajectoire partagée par une majorité d'acteurs et répondant aux enjeux identifiés à horizon 2050 ;
- De **mettre en récit** ce « chemin des alpages 2050 » ;
- De **proposer un ou plusieurs supports de diffusion** du chemin des alpages (la réalisation de ces outils de diffusion n'est pas incluse dans la prestation demandée) ;
- De produire une note **permettant de faciliter la déclinaison du « chemin des alpages 2050 »** dans différents documents stratégiques, y compris transfrontaliers et dans certains documents opérationnels.

3.2. Périmètre géographique de la mission

Le périmètre géographique de l'étude correspond aux territoires français et italiens du périmètre de l'espace Mont-Blanc.

3.3. Calendrier de la mission

Le démarrage prévisionnel de l'étude est fixé au lundi 9 mars 2026

Le déroulement prévisionnel de l'étude est le suivant :

- Première phase de l'étude : mars à août 2026
- Deuxième phase de l'étude : septembre à décembre 2026
- Troisième phase de l'étude : janvier à mars 2027.

3.4. Livrables

- Première phase de l'étude :
 - Un atelier de travail transfrontalier organisé, animé et bénéficiant d'une synthèse ;
 - Un diagnostic prospectif synthétique (30 pages max)
- Deuxième phase de l'étude :
 - 4 scénarios mis en récit ;
 - Un atelier de travail transfrontalier organisé, animé et bénéficiant d'une synthèse.
- Troisième phase de l'étude :
 - Un scénario « sentier des alpages 2050 » mis en récit ;
 - Une note de déclinaison stratégique et opérationnelle.

4. Suivi et animation de l'étude

La conduite des travaux de la présente mission nécessite de distinguer plusieurs niveaux d'animation de la démarche et de réunions.

- **Comité de pilotage du projet ECO'ALP 2050** : il est composé par les partenaires du projet et animé par l'IAR (Institut Agricole Régional – vallée d'Aoste) ;
- **Comité de suivi de l'étude prospective** : piloté par Asters-CEN74, maître d'ouvrage de la présente étude, il pourra regrouper différents partenaires et experts.

5. Compétences requises

Le prestataire devra justifier des compétences suivantes :

- Expérience dans la conduite de travaux prospectifs et de stratégie ;
- Connaissance des enjeux liés aux écosystèmes d'alpages ;
- Compétences dans l'animation d'ateliers participatifs.

6. Maîtrise d'ouvrage

Asters-CEN74 assure la maîtrise d'ouvrage et la responsabilité du marché. Il pourra, en tant que de besoin, proposer la contribution d'un stagiaire à ces travaux prospectifs.

7. Procédure

7.1. Déroulement de la consultation

Date limite de réception des offres : mercredi 25 février 2026 à 17h00

7.2. Modalités de candidature

Les offres devront être remises par voie électronique comme suit :

- Offre établie au nom de « **Asters - Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie - 60 avenue de Novel - 74000 Annecy** »
- Objet : « **Réponse Consultation Conduite d'une étude prospective – Projet ECO'ALP2050 - n° 21563** ».
- A envoyer à : christele.doro@cen-haute-savoie.org et severine.berthet@cen-haute-savoie.org

L'offre comprendra obligatoirement :

- **La présente consultation paraphée à chaque page et signée sur la dernière page avec date, nom, fonction du signataire et cachet de l'entreprise (pages 1 à 8) ;**
- **Une note technique** démontrant la bonne compréhension de la demande, précisant la façon dont le candidat envisage de décliner concrètement la prestation, sa méthodologie de travail dans son ensemble, son organisation, les modalités pratiques de réalisation, les échéanciers... et toute information utile. Les diplômes, références, expériences... dans ce domaine de compétences ;
- **Un devis détaillé impérativement selon le modèle joint ;**
- **Une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle.**
- **Une attestation Kbis ou RNE**

Il est précisé que le prestataire peut prévoir dans son offre la sous-traitance d'une partie de la mission à hauteur de maximum 20 % de la prestation. Le sous-traitant devra être obligatoirement déclaré et accepté par écrit par Asters-CEN74.

7.3. Jugement des offres et attribution du marché

Le jugement des offres, l'attribution puis la notification d'attribution du marché auront lieu suite à la remise des offres fixée au plus tard **mercredi 25 février 2026 à 17h00**.

L'analyse des offres sera faite au regard des seuls éléments fournis par les candidats. L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'Asters-CEN74 dispose de la possibilité de ne pas réclamer les pièces manquantes ou incomplètes du dossier de candidature et ainsi de le rejeter en l'état.

Les critères de choix de sélection sont :

- Critère 1 : La pertinence et qualité technique (note sur 15)
- Critère 2 : Références en matière de prospective et préservation de la biodiversité (note sur 5)
- Critère 3 : Le prix (note sur 20)

7.4. Prix du marché et rémunération

Les prix annoncés dans les offres seront fermes et définitifs.

Ils sont établis **toutes taxes comprises** (incluant donc la TVA applicable). Asters-CEN74 est une association loi 1901 non assujettie à la TVA.

A noter qu'il n'y aura pas d'autre frais annexe pris en charge, tels que les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration.

8. Contacts / précisions

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire, les candidats peuvent s'adresser à :

Christian SCHWOEHRER, Directeur - +33 (0)6 82 87 65 62 - christian.schwoehrer@cen-haute-savoie.org

Christèle DORO, Secrétaire générale - +33 (0)7 60 25 97 67 - christele.doro@cen-haute-savoie.org

Signature et cachet du candidat

Date : / /

NOM Prénom et fonction du signataire :